

Aménagement durable des stations

Une des orientations validées dans l'étude prospective tourisme est de « permettre l'évolution des stations littorales dans le respect des identités et des spécificités territoriales ».

C'est sur cette base que le GIP Littoral Aquitain a lancé début 2013 un premier appel à candidature pour travailler sur l'évolution et l'adaptation des stations et territoires touristiques. Cet appel à candidatures a permis d'identifier trois territoires tests aux enjeux complémentaires : **les communes d'Audenge et de Bidart ainsi que la communauté de communes de Mimizan.**

Un Référentiel d'innovation pour l'aménagement durable des stations et territoires touristiques

L'opération ADS a porté sur la réalisation de trois études de programmation sur chacun des sites tests. Après avoir révélé les enjeux et les périmètres d'intervention prioritaires, le livrable final de ces études permet d'encadrer le développement futur de chaque station et définit une vision stratégique proposant une planification dans le temps et dans l'espace des actions à engager afin de mettre en œuvre un projet d'aménagement cohérent et durable.



En complément des projets sur les trois sites tests, le Conseil d'administration du GIP Littoral Aquitain a souhaité qu'un volet régional soit élaboré à destination de l'ensemble des membres du GIP et notamment des collectivités qui souhaiteraient s'inscrire dans une démarche similaire. Le **Référentiel d'Innovation** pour l'Aménagement Durable des Stations constitue un cadre de référence pour la modernisation et l'adaptation des stations touristiques du littoral aquitain.

Réalisée par un groupement d'experts (INterland, Indiggo, Scarabée et Acadie) sous maîtrise d'ouvrage du GIP, l'opération aménagement durable des stations, s'est clôturée lors d'une journée de restitution organisée le 10 septembre 2015 auprès du partenariat littoral. L'ensemble des échanges est retranscrit dans les **actes de la journée thématique du 10 septembre 2015.**



Généralisation de l'appel à candidatures : Lacanau, Seignosse, Guethary-Saint Jean de Luz, Soustons, Carcans-Hourtin, Moliets....

Par décision de l'assemblée générale du 26 octobre 2015, les membres du GIP Littoral aquitain ont validé le renouvellement de l'opération et de proposer ainsi à de nouveaux territoires de bénéficier d'un accompagnement à la définition de leur projet d'aménagement durable et d'enclencher un mouvement en profondeur de requalification et d'adaptation des stations touristiques du littoral aquitain. L'appel à candidatures s'adresse à toutes les stations et territoires du littoral aquitain.

Depuis, ce sont 6 nouveaux sites qui sont engagés dans la démarche ADS :

- la commune de Lacanau en Gironde, la commune de Seignosse dans les Landes et un groupement constitué des communes de Guéthary et Saint Jean de Luz en 2016
- la commune de Soustons et un groupement des communes Carcans-Hourtin en 2017
- la commune de Moliets et Maa en 2018

Premières réalisations

A Audenge, la commune s'est engagée dans le renouvellement de sa principale offre d'hébergement en lien avec le positionnement éco touristique du territoire. Le partenariat avec le conservatoire du littoral et le département de la Gironde est renforcé : le devenir et la vocation du Château de Certes, édifice emblématique de la commune, se précise dans un cadre de réflexion partenariale. **Pour en savoir plus : Vidéo sur le Domaine de Certes et de Graveyron**

A Mimizan, le département des Landes et la CdC de Mimizan ont réalisé en 2019 le cheminement permettant de réaliser le tour du lac, premier acte de la structuration d'une offre lacustre complémentaire à l'offre balnéaire. Le travail avec les opérateurs présents sur cet espace a démarré pour réaliser la mise en tourisme de cet itinéraire.

A Bidart, les travaux de réalisation de la voie verte le long de la vallée de l'Uhabia se sont terminés au printemps 2019, un signal fort en direction de la population sur les changements à venir sur le secteur, et la suite du projet concernant le réaménagement d'un secteur élargi autour de la Plage de l'Uhabia se poursuit. **Pour en savoir plus**

A Seignosse, le réaménagement de la tête de plage du Penon comprenant la réalisation d'une boucle piétonne permettant de relier la plage du Penon au secteur des Bourdaines, le déplacement du skate park du pied de dune pour le repositionner en arrière, la suppression du poste de secours et son remplacement par un bâtiment mobile est en cours avec une première tranche de travaux achevée avant l'été 2019. L'aménagement d'un point nature à proximité de l'Etang Blanc a été confié au Syndicat Mixte Géolandes. Enfin, la commune soutenue par ses partenaires (Etat, Région, Département) poursuit le travail d'étude pour préciser les conditions juridiques et financières de mise en oeuvre de l'opération Coeur du Penon. **Pour en savoir plus**

A Lacanau, la commune s'est engagée dans la réalisation d'un schéma des mobilités et a engagé une mission d'Assistance à Maitrise d'ouvrage pour la requalification de son front de mer.

A Guethary-Saint Jean de Luz ou encore Soustons, les études préalables sont finalisées et les premières actions opérationnelles seront engagées à partir de 2020 ; alors que la réflexion est en cours à Carcans-Hourtin et Moliets et Maa.